

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU 3.1

COMMUNAUTÉ
URBAINE
DE BORDEAUX

***Compte rendu de la réunion publique du
30 Novembre 2011 à Bassens***

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
1.1. CONTEXTE DE LA RÉUNION PUBLIQUE	3
1.2. INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE	4
1.3. PRÉSENTATION DU PLU 3.1 ET DU PROJET COMMUNAL	5
2. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS.....	6
2.1. SE DÉPLACER.....	6
2.1.1. Constat des participants.....	6
2.1.2. Propositions des participants.....	6
2.2. LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU PROJET.....	7
2.2.1. Propositions des participants	7
2.3. DENSIFIER EN RESPECTANT L'IDENTITÉ COMMUNALE : « L'ESPRIT RURBAIN »	7
2.3.1. Propositions des participants	7
2.4. DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE	8
2.4.1. Propositions des participants	8
2.5. AUTRES SUJETS ÉVOQUÉS.....	8
2.5.1. Propositions des participants	8
2.6. LES QUESTIONNEMENTS POSES PAR LES PARTICIPANTS	8
3. CONCLUSION DE MONSIEUR LE MAIRE	9

1. INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE DE LA REUNION PUBLIQUE

Une vingtaine de personnes se sont réunies à Bassens le 30 Novembre 2011, pour prendre connaissance de la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme 3.1 et discuter des orientations de PLU 3.1 au regard des enjeux de la commune de Bassens.

Après un discours introductif du maire, M. Turon, Françoise Le Guern, responsable SCOT/PLU au sein de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) a présenté le PLU 3.1 et ses enjeux.

Gilles-Laurent Rayssac de Res publica animait les débats.

Quel est l'objectif de cette première réunion publique ?

Les 27 réunions publiques communales ont pour objectif de présenter et expliquer le Plan Local d'Urbanisme 3.1, ainsi que la démarche de concertation qui l'accompagne. Avec un temps de travail par table, il s'agit avant tout d'entendre les participants sur leurs expériences communales et sur leurs attentes dans le cadre de la révision du PLU.

Comment débat-on ?

Le débat prend la forme d'un cabaret : des tables rondes, autour desquelles 8 à 10 participants s'installent et répondent collectivement aux questions. Les élus sont invités à participer mais se regroupent à une même table. Après ce travail, les tables restituent en plénière à toutes les autres le fruit de leur réflexion. C'est l'objet de ce compte-rendu.

Quelles sont les suites ?

Après cette première session de réunions dans les communes, qui ont pour but de discuter localement des enjeux et des projets de chaque territoire, les contributions des résidents et des acteurs des communes viendront nourrir la réflexion en cours avec les partenaires et institutionnels. La CUB, in fine, tient la plume du document de PLU 3.1, mais elle le fait avec le concours des communes, des acteurs, de la société civile et des habitants.

Vers la fin 2012, un temps de restitution permettra la synthèse des contributions issues des réunions communales et sera l'occasion de présenter le projet de PADD, le Plan d'aménagement et de développement durables, la partie stratégique du PLU 3.1.

Fin 2012 - début 2013, une deuxième session des réunions dans les communes mettra en discussion la traduction spatiale du projet de territoire.

1.2. INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE

M. Turon, Maire de Bassens, remercie l'ensemble des personnes présentes à la réunion publique et rappelle que la CUB s'est lancée dans la révision de son plan local d'urbanisme intégrant ainsi les orientations stratégiques de déplacements, d'habitat et d'urbanisme pour les 15 années à venir. Il s'agit d'un document communautaire avec des objectifs d'agglomération mais cela se décline au niveau local avec les objectifs des communes.

De ce fait, les communes membres de la CUB doivent participer à ce travail et notamment Bassens avec ses propres perspectives de développement : passer de 6800 habitants à 8 000 habitants d'ici 2030, avec comme principaux enjeux

- le problème de la mobilité notamment vis-à-vis des déplacements au niveau communautaire
- l'importance de la nature dans la ville
- la cohabitation habitat/activités problématique spécifique à Bassens

Monsieur le Maire rappelle que Bassens est à 60% en zone portuaire, le reste de son territoire étant constitué pour 20% par la partie urbaine et le reste nature friches. L'enjeu de développement se situe donc sur 15 à 20 ha

Enfin il insiste sur les objectifs pour la commune de Bassens :

- de restructurer, avec un développement mesuré, le secteur centre bourg et gare.
- d'aménager les secteurs de Prévost, de Tropayse
- de développer la lisière Nord pour terminer la ville avec une opération d'ensemble qui préserve le vignoble et les espaces naturels.
- de réfléchir à la problématique des coeurs d'îlots non construits qui se pose.
- en termes d'accessibilité, d'améliorer les déplacements vers le reste de l'agglomération (gare TER – TCSP - navette fluviale) et d'aménager les infrastructures au profit de l'intermodalité (TC – liaison cyclable), notamment l'axe nord/sud de la commune,
- de maintenir les activités économiques du bourg et des petits pôles existants,
- de développer des équipements et des petites entreprises sur la zone portuaire,
- de garder à l'esprit le problème de la friche industrielle « Everite »,
- et enfin de prévoir la sécurité de la zone industrielle portuaire.

1.3. PRESENTATION DU PLU 3.1 ET DU PROJET COMMUNAL

Les présentations de la Ville et de la CUB accompagnent le compte-rendu sous format PowerPoint. Ces documents sont également disponibles sur la page du site www.participation.lacub.fr dédiée aux comptes rendus des réunions publiques des 27 communes. Ces comptes rendus sont rédigés à partir des contributions collectives et individuelles des participants mais également, ils s'appuient sur les enregistrements des débats.

2. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Après avoir répondu individuellement à des questions, et en avoir débattu entre eux, les participants réunis par table de 8 à 10 personnes ont restitué à l'assemblée le fruit de leurs échanges. La restitution et la lecture des fiches de contribution remises à la fin de la réunion font ressortir les constats et préoccupations suivantes. Les termes employés sont des verbatim extraits des restitutions ou le plus proche possible des expressions utilisées par les participants.

Les questions posées aux participants étaient les suivantes :

- Selon vous, quels grands enjeux du projet du PLU 3.1 concernent particulièrement votre commune : pouvez-vous décrire comment ces enjeux se traduisent dans votre quotidien ou celui de vos proches ?
- Y a-t-il d'autres(s) question(s) qui se posent dans votre commune que vous souhaiteriez voir prise en compte dans le PLU 3.1 ?
- A quelle(s) explication(s) concernant le PLU 3.1 souhaitez-vous avoir des réponses ?

2.1. SE DEPLACER

2.1.1. Constat des participants

Les participants ont posé les constats suivants :

- Problème d'accessibilité vers le tram et le TER, les quartiers les plus éloignés du centre ville sont enclavés.
- Manque de transports en commun.
- Problème de circulation dans la commune lié à la traversée des poids lourds, le pont d'Aquitaine est encombré aux heures de pointe et la rocade à ces heures-ci est impraticable.
- Les pistes cyclables sont difficilement praticables car souvent encombrées par du stationnement et la présence de poubelles.

2.1.2. Propositions des participants

Les participants ont formulé des propositions, présentées ci-dessous :

- **Transports collectifs et liaison intercommunale**
 - Améliorer la fréquence des transports en commun, notamment du TER
 - Améliorer la signalétique des arrêts

- Permettre le développement de navettes fluviales depuis le bas de la côte de Garonne
- **Circulation**
 - Désenclaver la presqu'île.
 - Favoriser le co-voiturage.
 - Prévoir un accès au pont Bacalan Bastide pour les habitants de Cenon, Lormont et ainsi, libérer l'accès sur le pont d'Aquitaine.
- **Stationnement**
 - Créer des parkings autour de la gare de Bassens
- **Modes alternatifs et accessibilité**
 - Créer un maillage pour les déplacements doux, notamment la création de pistes cyclables.
 - Penser à installer des bornes électriques pour le chargement des voitures.

2.2. LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU PROJET

2.2.1. Propositions des participants

Les participants ont formulé les propositions suivantes :

- Mieux gérer les ressources en haut.
- Préserver la qualité de l'environnement et du cadre de vie.
- Conserver les arbres dans les poches à urbaniser.
- Préserver les coteaux à la lisière de la ville.
- Renforcer la sécurité de la zone industrialo portuaire et de la zone urbanisée en limite.
- Renforcer l'information et la protection des habitants limitrophes de ces entreprises

2.3. DENSIFIER EN RESPECTANT L'IDENTITE COMMUNALE : « L'ESPRIT RURBAIN »

2.3.1. Propositions des participants

Les participants ont formulé des propositions, présentées ci-dessous en sous-catégories.

- Densifier en respectant les espaces naturels et en respectant l'identité de la commune : ne pas densifier les zones libérées par le PPRT.
- Prendre en compte la qualité de vie et le vivre ensemble en amont de tout projet urbain.
- Permettre la revalorisation d'habitats dégradés (résidence Prévert)
- Construire des quartiers économies

2.4. DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE DE LA COMMUNE

2.4.1. Propositions des participants

Les participants ont formulé des propositions suivantes :

- Favoriser les commerces de proximité et arrêter l'extension des grands centres commerciaux.
- Installer des commerces dans la partie haute de Bassens.
- Revivifier la commune et notamment, le centre bourg.
- Refuser l'implantation de nouvelles entreprises polluantes ou à risque sur le territoire communal.

2.5. AUTRES SUJETS EVOQUES

2.5.1. Propositions des participants

Les participants ont formulé les propositions suivantes :

- La mise en place d'énergies alternatives.

2.6. LES QUESTIONNEMENTS POSES PAR LES PARTICIPANTS

- Comment appliquer le PLU 3.1 en cohérence avec la métropole millionnaire ?
- Avoir des informations concernant le contournement autoroutier de l'agglomération et des liaisons aéroportuaires.
- Pourquoi le PLU 3.1 ?
- Comment répondre à l'objectif de création de 75 000 emplois ?

3. CONCLUSION DE MONSIEUR LE MAIRE

Pour M. Turon, la question de l'accessibilité de la commune à tous les modes de transports a bien été posée au cours de cette réunion. Bassens doit pouvoir être accessible à tous les modes de déplacement et ses habitants et actifs doivent pouvoir se rendre aisément dans les autres communes de la CUB.

Monsieur le Maire appuie les remarques des habitants concernant la voirie régie par un règlement obsolète.

Il ajoute la nécessité d'une véritable réflexion à mener sur le stationnement, la voiture étant toujours très présente, des solutions doivent être trouvées.

Monsieur Turon souligne l'importance des emplois sur la zone industrielle, à maintenir, et envisage même l'idée d'accueillir de nouvelles entreprises industrielles pour conforter cette dynamique créatrice d'emplois.

Il réaffirme enfin le rôle de la densification mais de manière modérée et maîtrisée, en précisant également que si aucun travail n'est fait en ce sens Bassens risque connaître une baisse du nombre d'habitants, d'autant que la commune dispose dès aujourd'hui des équipements nécessaires pour accueillir les nouveaux habitants et tendre vers l'objectif des 8 000 habitants pour 2030.